



## Avenant N°1 à l'Avis de Course

### Régates de Mise en Bouche

Dates : du 06-05-2023 au 08-05-2023

Zone : Pertuis Charentais, côte Vendée

Organisateur : Yacht Club Classique

Grade : 5B

Le paragraphe suivant est ajouté au chapitre 1 RÈGLES:

1.11 [DP][NP] Les concurrents sont tenus de garder en marche les trackers satellitaires du YCC qui leur seront affectés, ils doivent les recharger si nécessaire(USB 5v). Les trackers satellitaires ont une fonction de sécurité , afin d'assurer leur bon fonctionnement ils doivent être fixés et sécurisés dans une position offrant une vue dégagée du ciel. Si un équipage doit abandonner le bateau,il doit emporter le tracker afin de pouvoir continuer à être localisé. Les traces des bateaux seront accessibles aux concurrents a l'arrivée.

Le chapitre 5 DROITS A PAYER est modifié comme suit :

Pour le bateau	Tarif préférentiel membres du YCC
L de 12m à 14.99m	60 €
L 15m et plus	65 €

Autres frais Repas des équipages et accompagnateurs le 7 mai à St Martin.
--